



## CONSEIL COMMUNAL II

Caudèrès - La Fauvette  
Poste-Mairie



## RÉUNION PUBLIQUE DU 14 DECEMBRE 2021

### REQUALIFICATION DE LA PLACE 14-18

### COMPTE-RENDU

Monsieur JOYON, Président du Conseil Communal 2, Caudèrès, La Fauvette, Poste-Mairie et Madame FABRE-TABOURIN 1<sup>ère</sup> Adjointe au maire en charge des grands projets de Ville animent la séance de travail du jour.

Pour information, la réunion prévue salle Robespierre a été déplacée à l'espace François Mauriac afin de permettre d'accueillir le public dans de meilleures conditions conformément aux prescriptions sanitaires en vigueur. D'autre part, certains participants suivent la séance en visioconférence.

La réunion du jour, conformément aux engagements annoncés lors de la rencontre du 19 octobre dernier, a pour but de présenter les retours exprimés par les riverains suite au questionnaire qu'il leur a été adressé et de présenter les propositions d'aménagements qui en découlent.

Madame FABRE-TABOURIN présente le diaporama ci-joint regroupant les résultats du questionnaire ainsi que les principes d'aménagement.

Les usages qui sont plébiscités par les riverains : la végétalisation de l'espace, sa convivialité et les espaces de jeux.

Ainsi, un renforcement de la végétalisation du site est proposé à travers la plantation d'arbres (dont des fruitiers) et végétaux supplémentaires ce que le public présent valide à l'unanimité.

De fait, les bennes de ramassage de déchets qui sont disposées 1 jour par mois sur le site ne seront plus posées directement sur la place, mais sur des places de stationnement.

Ce point soulève un débat afin de déterminer le meilleur emplacement. Sur proposition des riverains, les services vont tenter d'identifier cet emplacement de préférence et dans l'ordre :

- 1) rue Parmentier
- 2) rue Blaise Pascal
- 3) rue Chambrelant

Concernant les jeux, il est proposé de créer une aire de jeux pour enfants (3 à 8 ans) comprenant en plus de la balançoire et du pont suspendu, des jeux « inclusifs ».

Ce point ne soulevant pas de commentaire particulier il est alors indiqué que 3 terrains de pétanque seront réalisés sur l'emplacement déjà utilisé par les « boulistes ». Ils disposeront de terrains « neufs » et aux normes (9m/13m) comme présenté dans le diaporama.

Au niveau de la convivialité, des bancs supplémentaires seront implantés tout comme des tables. Cependant, pour éviter que ces dernières ne créent un usage détourné de la place, il est convenu

après discussion avec les riverains, qu'elles seront implantées au milieu de l'espace et non en bordure.

La boîte à lire sera bien entendu conservée, et sur demande des habitants, des cendriers seront disposés sur la place.

Par ailleurs, il est annoncé que le projet de requalification de la place prévoit la rénovation des toilettes publiques. Son fonctionnement (ouverture/fermeture) reste à définir, mais la Ville ne pourra pas assurer plus d'un nettoyage par semaine.

Dans le souci de préserver cet espace, il est suggéré par un habitant d'étudier la possibilité de poser des potelets ou barrières en bois pour empêcher l'intrusion de véhicules. Cela va être étudié.

De même, il est demandé par l'ensemble des personnes présentes de maintenir les mâts d'éclairages publics au centre de la place pour la sécurité nocturne de l'endroit.

Il est également demandé que soit étudiée la possibilité de créer des places de stationnement en épi rue Parmentier à la place de l'aménagement actuel. Enfin, pour des raisons de sécurité routière, il est suggéré de déplacer la borne de récupération de verre à l'angle des rues Chambrelant et Pascal pour améliorer la visibilité du croisement.

Toutes les questions ayant été traitées, il est convenu par les participants de se retrouver dans le courant du mois de mars pour présenter les modifications sur les différents points soulevés au cours de la réunion.

La séance est levée à 19h50.